

# LE COURRIER

## DE PROFESSION SPORT ET CULTURE



Développe les métiers  
du sport et de l'animation

## EDITO

### La vie continue

Si Amstrong n'avait pas posé un pied sur la lune juste pour la gloire, presque pour le sport, ne devrions-nous pas maudire ce nom à jamais ?

Une fois encore, ce sont les petites mains du sport et de l'éducation qui vont devoir se coltiner la transmission des valeurs. La télé et son frère le sport business, se moquent des valeurs. Pour eux, seules comptent celles qui sont cotées en bourse. Allez au diable !

Avec persévérance nous relançons avec le CDOS 01, le challenge Civisport 01 pour la citoyenneté dans et par le sport. Avec enthousiasme, nous vous parlons des forums des associations où nous vous avons rencontrés, bénévoles nombreux et engagés. Avec espoir, nous décryptons le contrat d'avenir, pour le développement des associations et l'emploi. Avec plaisir, nous vous présentons une nouvelle personne ressources qui a rejoint Ain Profession Sport et Culture, pour aider à vos démarches administratives. En fin avec tristesse et affection, nous saluons la mémoire de notre ami Michel Goumaz, qui nous a montré tout au long de sa vie, le sens profond de l'engagement bénévole.

Adieu Michel.

Rémy Théveny, Président

### ACTUALITÉS

PAGE 2

6ème édition du Challenge Civisport  
Communication

### ÉVÉNEMENTS

PAGE 3

### LES BRÈVES DU CRIB

PAGE 4

Le contrat d'avenir  
Augmentation du SMC  
Zumba

### COURRIER DES LECTEURS

PAGE 4



#### HOMMAGE À LA MÉMOIRE DE MICHEL GOUMAZ

Ce Mardi 11 Septembre, notre ami Michel Goumaz est parti. La vie lui a fait défaut, il en fut sans doute surpris lui-même sinon il nous aurait prévenus. Intentionné à l'égard de tous, il ne faisait jamais "faux bond". Secrétaire d'Ain Profession Sport et Culture, il fut aussi notre président. Il n'a jamais manqué aux engagements qu'il prenait. C'est pourquoi son départ nous a laissés sans voix, subjugués et très tristes. Convivial, généreux, loyal, modeste, amical, il incarnait tellement

l'esprit de notre projet d'association au service des autres que nous imaginons difficilement l'avenir sans lui.

Nous voulons dire à son épouse, à ses enfants et ses petits-enfants notre compassion et notre amitié. Nous savons combien il peut leur manquer à présent. Souvent il nous a dit sa priorité de cœur et sa joie à être dans sa famille.

Il organisait son temps pour ne pas avoir à choisir entre engagement social et famille. Il démontrait par sa présence fidèle aux deux endroits, la complémentarité des deux sphères de vie dans lesquelles il se révélait aussi indispensable. Michel nous a instruits à l'humanisme, nous ne l'oublierons jamais.

Retrouvez-nous sur



# 6<sup>ème</sup> édition du Challenge Civisport 01 !



Fort du succès de l'édition précédente, le Comité Départemental Olympique et Sportif de l'Ain (CDO 01) et l'association Ain Profession Sport et Culture mettent en place la 6<sup>ème</sup> édition du Challenge Civisport 01 en partenariat avec le Conseil Général de l'Ain, la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et la Maif.

Ce Challenge vise à valoriser l'action sociale des clubs auprès des jeunes et à promouvoir des idées novatrices en matière d'éducation à la citoyenneté et au civisme.

### Comment participer ?

En s'inspirant d'une charte fournie, il suffit pour les clubs et comités sportifs de l'Ain de présenter, sous diverses formes, des actions innovantes. 4300 € seront à partager entre les différents lauréats.

**Demandez dès à présent votre dossier de participation** ou téléchargez-le sur [www.ain-profession-sport.fr](http://www.ain-profession-sport.fr)

## En 2011, Le FC Bressans s'est démarqué par son projet !

“ Notre aventure commence au début de la saison 2010/2011 quand Christian BUGNOT éducateur de l'équipe U19 et président de l'association des donneurs de sang de la POSTE et FRANCE TELECOM, conclut un pacte avec ses joueurs majeurs afin que chacun s'engage à donner son sang à la fin de la saison. Le 2 juillet 2011 14 joueurs sur 16 dont 13 pour la première fois donnent leur sang et 5 sont même devenus des donneurs réguliers. Devant cet élan de solidarité venant des plus jeunes et l'appel national réclamant plus de donneurs, le club décide de poursuivre l'aventure en collaboration avec l'association des donneurs de sang de POLLIAT et de l'EFS afin d'ouvrir la collecte aux joueurs, éducateurs, dirigeants,

parents et sympathisants du club. Notre souhait est de rendre cette collecte accessible au maximum de monde et c'est pour cela que nous avons fait le choix du samedi 30 juin 2012. Cette date s'inscrira alors chaque année dans notre calendrier et les donneurs réguliers pourront rejoindre l'association des donneurs de sang de leur village pour pérenniser leur action.

Sensibiliser et responsabiliser les jeunes sur une action solidaire colle assez bien aux valeurs que nous voulons faire passer au niveau du club, cela devrait être le ciment qui permet à un collectif de bien s'exprimer.

**GRAS Fabrice (président du FC BRESSANS)** ”

## Communication

Depuis un an, vous avez assisté à l'évolution de la charte graphique d'Ain Profession Sport et Culture : nouveau logo, nouveau site Internet.

Aujourd'hui les nouvelles plaquettes de présentation de l'association viennent d'être imprimées.

Vous êtes une collectivité et souhaitez pouvoir informer vos associations sur les services d'Ain Profession Sport & Culture, **contactez-nous !**

Nous nous ferons un plaisir de pouvoir mettre à votre disposition nos outils de communication.



## L'équipe d'Ain Profession Sport et Culture...

a couru en 3h48 le marathon relais de Viriat et se classe 159ème / 220 équipes au classement général et 93ème en mixte.

Nous remercions notre partenaire Intersport Cap Emeraude.



## Forums des associations

Les équipes d'Ain Profession Sport et Culture sont allées à la rencontre des associations lors des forums qui se sont tenus début septembre dans le département.

Cette année les communes de Châtillon sur Chalaronne - Chalamont - Gex - Pont de Veyle - Montluel - Ceyzeriat - Saint André de Corcy - Saint Didier de Formans - Trévoux - Mionnay - Hauteville - Viriat - St Denis les Bourg - Meximieux - Villars les Dombes ont été visitées. Ce fut l'occasion de présenter notre savoir-faire aux associations présentes.

## Bienvenue

→ **Monsieur Jean Luc Gaudet** est élu au poste de Secrétaire de l'Association.

**Géraldine Gallard** rejoint l'équipe des permanents de l'association au poste d'assistante gestion de payes en remplacement de Guylaine Desmaris.

Contact : [g.gallard@ain-profession-sport.fr](mailto:g.gallard@ain-profession-sport.fr)



## 1ères Rencontres Rhônalpines de l'Éducation par le Sport lundi 28 janvier 2013 au siège de la Région Rhône-Alpes

Lors de cette journée, des acteurs du sport, des associations, des collectivités locales et territoriales, des institutions publiques et privées et des réseaux d'accompagnement de la région Rhône-Alpes échangeront sur le thème :

### “SOUTENIR ET ACCOMPAGNER L'ÉDUCATION PAR LE SPORT”

Des conférences thématiques et des ateliers ressources (pédagogie, publics, partenariats, communication, réseaux....) seront proposés et permettront d'échanger sur des projets et des besoins. Des solutions expérimentées et l'expertise de partenaires et de réseaux engagés dans notre région pour un sport social, dont l'association Ain Profession Sport et Culture, seront proposées.

Des personnalités de la région remettront leur prix aux associations lauréates du dispositif “Fais-nous rêver”.

## Rappel

L'adresse [ain-profession-sport@wanadoo.fr](mailto:ain-profession-sport@wanadoo.fr) va disparaître. Merci de noter nos nouvelles coordonnées !

- Pour une question d'ordre général  
[contact@ain-profession-sport.fr](mailto:contact@ain-profession-sport.fr)
- Gestion de payes clubs et associations  
[g.gallard@ain-profession-sport.fr](mailto:g.gallard@ain-profession-sport.fr)
- Payes salariés Ain profession sport et culture – comptabilité  
[s.chossat@ain-profession-sport.fr](mailto:s.chossat@ain-profession-sport.fr)
- Mise à disposition - direction  
[v.palmisano@ain-profession-sport.fr](mailto:v.palmisano@ain-profession-sport.fr)
- Insertion – emploi  
[j.fourneau@ain-profession-sport.fr](mailto:j.fourneau@ain-profession-sport.fr)
- Communication  
[c.marques@ain-profession-sport.fr](mailto:c.marques@ain-profession-sport.fr)

**Contrat d'avenir**

Le projet de loi créant les emplois d'avenir a été définitivement adopté dans la nuit du 9 octobre 2012. Premier volet de la politique gouvernementale de lutte contre le chômage, le dispositif vise l'insertion dans l'emploi et l'accès à la qualification de jeunes âgés de 16 à 25 ans, "soit sans qualification, soit peu qualifiés et rencontrant des difficultés particulières d'accès à l'emploi".

**Augmentation en deux temps du SMC (Salaire Minimum Conventionnel) au 1<sup>er</sup> septembre puis au 1<sup>er</sup> janvier 2013.**

Il s'agit d'augmentation respectivement de +1,7 % et 1,5 %. Si deux augmentations aussi rapprochées ont lieu, c'est parce qu'il a semblé bon aux partenaires sociaux de tenir compte de l'absence d'évolution du SMC depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2011. Cet avenant modifiant uniquement les salaires minima, seuls doivent bénéficier d'une augmentation les salariés dont la rémunération est inférieure au minimum de leur groupe de classification.

**Zumba® : réglementation**

Le code du sport défini, article 212-1, l'obligation de qualification s'imposant à toute personne souhaitant "contre rémunération, à enseigner, animer ou encadrer une activité physique ou sportive ou entraîner ses pratiquants, à titre d'occupation principale ou secondaire, de façon habituelle, saisonnière ou occasionnelle". Cette activité professionnelle est conditionnée par la détention d'un diplôme enregistré au répertoire national des certifications professionnelles, garantissant la compétence de son titulaire en matière de sécurité des pratiquants et des tiers dans l'activité considérée.

La Zumba® est une activité physique à dominante cardio vasculaire, chorégraphiée, à l'aide d'un support musical. En ce sens, cette activité entre dans le champ d'application du code du sport. Le titulaire d'un seul diplôme délivré par la "Zumba academy" ne permet pas l'encadrement par son titulaire d'activité physique contre rémunération.

CRIB source : Direction Départementale de la Cohésion Sociale

**COURRIER DES LECTEURS**

Bonjour,

Je suis Présidente d'une association. J'ai licencié un salarié pour faute grave. Celui-ci nous assigne aux Prud'hommes. Par ailleurs il exige l'édition du registre spécial pour la période le concernant. J'ai pris la présidence en septembre 2011, et je ne trouve pas trace de ce registre. Par contre, nous avons tous les compte-rendus de CA et les déclarations de modification en Préfecture.

**RÉPONSE**

Nous profitons de votre question pour faire un rappel sur l'obligation pour une association de tenir un registre spécial. Le registre spécial est un simple cahier relié avec pages numérotées et parafées sur lequel on enregistre les modifications et changements dans l'administration de l'association, dans sa direction et dans ses statuts. Cette obligation permet de vérifier la "vie" de l'association. Mais il est conseillé de rédiger régulièrement les compte-rendus du CA, notamment ses décisions importantes, et de les faire approuver à la prochaine séance : cela représente la "mémoire" de l'association et permet de donner des preuves en cas de contestation d'une décision. Concernant votre cas particulier, attention de ne pas confondre le registre spécial et le registre du personnel. L'article L.1221-13 du Code du travail stipule que toutes les associations employeurs ont l'obligation de tenir un registre unique du personnel. Seules les associations ayant recours au chèque emploi associatif en sont dispensées (article L.1272-4 du Code du travail).

**NOUVEAUX HORAIRES**

pour QUESTIONS D'ASSO !



mardi 20h00

mercredi 18h15

samedi 9h00

Chaque semaine, l'association Ain Profession Sport et Culture se joint à Radio Aléo pour vous aider dans la gestion de votre association.

Emission réalisée par **Julien Fourneau de l'APSC** et **Sandra Thillier de Radio Aléo**.

Tous les 3<sup>èmes</sup> mardis de chaque mois, l'émission est en direct à 17h15. "Questions d'asso" est à destination des associations sportives.... En collaboration avec le conseil régional, cette émission répond à vos questions !

**Vous pouvez laisser vos questions :**

crib01@ain-profession-sport.fr ou sur radioaleo@yahoo.fr

**Retrouvez nos émissions en podcast sur :**

<http://ain-profession-sport.fr/crib/podcast>

